

Communiqué de presse du 26 janvier 2023

Depuis plusieurs semaines, des familles sans abris occupent quatre écoles grenobloises. Organisées par des collectifs de parents et enseignant-es, ces occupations doivent nous interpeler : alors que des enfants dorment encore, aujourd'hui, à la rue, l'Etat n'assume pas sa compétence en matière d'hébergement d'urgence et de traitement des demandes d'asile.

C'est ce qui a lancé ce mouvement national d'occupation d'écoles cet automne.

S'il y a eu une augmentation des places ces dernières années, et un recul cet automne sur le projet du Gouvernement de supprimer 14000 places finalement maintenues, le retard de la France en matière d'hébergement d'urgence est criant.

Pour ne pas laisser des familles dormir à la rue et pour offrir une réponse à des situations humainement difficiles, des acteurs du territoire ont fait le choix d'agir pour combler les lacunes de l'Etat. C'est le cas de la Ville de Grenoble qui a développé depuis 2014, hors de son champ de compétences, des solutions d'hébergement durables, que ce soit au Rondeau ou dans d'anciens logements d'instituteurs et institutrices. C'est aussi le cas du monde associatif grenoblois dont l'engagement pour faire vivre la solidarité et l'humanité n'est plus à démontrer.

Ces occupations d'écoles en sont un exemple ; elles doivent nous interpeler. En tant qu'élus-es, nous devons les relayer pour demander à l'Etat d'agir et d'assumer ses compétences en mettant ces familles, et toutes les personnes en détresse, à l'abri. C'est ce que nous faisons, en sollicitant le ministre en charge et en interagissant avec les services de l'Etat pour trouver toutes formes de solutions pérennes et acceptables. C'est là le travail des élues locales et élus locaux que nous sommes.

Lorsque les situations sont humainement difficiles, les émotions personnelles peuvent prendre le dessus. Militante investie depuis de nombreuses années pour un hébergement digne de toutes et tous, notamment des personnes exilées, Christine Garnier, adjointe aux Ecoles, a conscience que certains de ses propos, tenus vendredi au micro de France Bleu Isère ainsi qu'en décembre 2022 au Dauphiné Libéré, relèvent de l'expression militante et non de son rôle institutionnel. Les propos de Christine Garnier ne sont pas les expressions de la municipalité.

Nous continuerons à agir, collectivement, pour que des solutions soient trouvées rapidement, avec l'Etat, afin de mettre ces enfants et leurs familles à l'abri.

CONTACT PRESSE : ALICE BODINEAU

06 08 53 25 85 – alice.bodineau@grenoble.fr